

SCALAPAY IP S.P.A. – POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Scalapay IP S.p.A., établissement de paiement de droit italien, ayant son siège social à Via Nervesa, 21, 20139 Milan (MI), code fiscal et numéro de TVA 06078740484, qui exerce ses activités conformément aux articles 114-*sexies* et suivants du décret législatif n° 385 du 1er septembre 1993 ("**TUB**"), inscrit au n°0 du Registre des établissements de paiement conformément à l'article 114-*septies* de la Loi bancaire consolidée ("**TUB**") et soumise à la supervision de la Banque d'Italie (ci-après également "**Scalapay IP**" ou "**Responsable du traitement**" ou "**Société**"), en tant que contrôleur des données, respecte votre vie privée et s'engage à protéger vos données à caractère personnel.

Scalapay IP s'engage à traiter vos données conformément au Règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679 – "**RGPD**") et à toute autre loi applicable en matière de protection de la vie privée.

Le présent avis décrit les raisons, méthodes de collecte, gestion et protection des données personnelles concernant les clients des services de Scalapay IP, appelés ci-après **Consommateurs (SECTION A)**, ainsi que les vendeurs affiliés à Scalapay IP, appelés ci-après **Marchands (SECTION B)**.

En particulier, le traitement des données à caractère personnel effectué par Scalapay IP doit être conforme aux principes de légalité, d'exactitude, de transparence, de limitation de la finalité et de stockage, de minimisation des données, de précision, d'intégrité et de confidentialité.

Scalapay IP a désigné un délégué à la protection des données (le "**délégué à la protection des données**" ou "**DPD**"), qui peut être contacté par les personnes concernées pour obtenir des réponses concernant le traitement des données à caractère personnel mis en œuvre par le contrôleur des données, tant en ce qui concerne les consommateurs que les marchands, à l'adresse suivante : privacy@ip.scalapay.com.

Il est important que vous lisiez cette politique, ainsi que toute autre politique que nous pourrions fournir pour compléter, mettre à jour ou développer les informations relatives à la collecte et au traitement de vos données à caractère personnel. Nous nous efforcerons de coordonner ces informations afin que les conditions appliquées au traitement de vos données personnelles soient toujours présentées de la manière la plus transparente et la plus facilement accessible.

* * *

SECTION A – POLITIQUE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DES CONSOMMATEURS

1. RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES DONNÉES

Cet avis est rédigé conformément aux articles 13 et 14 du RGPD et est destiné à vous fournir des informations sur la manière dont Scalapay IP traite vos données personnelles en tant que responsable du traitement. Vos données à caractère personnel sont collectées par le biais de votre utilisation du site internet www.scalapay.com et de l'application Scalapay (ci-après, la "**Plateforme Scalapay**") lorsque vous décidez d'utiliser l'un des services offerts par Scalapay IP, par le biais duquel vous, en tant que consommateur (ci-après, le "**Consommateur**"), vous pouvez acheter des produits et services auprès de marchands affiliés (ci-après, les "**Marchands**") via l'un des services de paiement (par exemple, *Pay in 3*, *Pay in 4*, *Pay Later*, *One Time Card* ou *Pay Now-Cart Saver* via une carte à usage unique ou BNPL traditionnelle) offerts par Scalapay IP. Dans le but d'exécuter le contrat conclu avec le Marchand, Scalapay IP traite également les données collectées par le Marchand et/ou Scalapay S.r.l..

2. DESCRIPTION DU TRAITEMENT

Afin de faciliter la compréhension des activités de traitement menées par Scalapay IP, nous présentons ci-dessous un tableau indiquant les catégories de données à caractère personnel traitées, les finalités du traitement, la "base juridique" qui autorise chaque traitement et le rend licite, ainsi que la durée pendant laquelle Scalapay IP conservera vos données à caractère personnel ("**données à caractère personnel**" ou "**données**").

Catégorie de données	Finalité du traitement	Base juridique	Période de stockage
Données de contact et d'identification du Consommateur, informations sur les biens/services et informations relatives au paiement. Par exemple, le prénom, le nom, le code fiscal, l'adresse résidentielle (état, province, ville, code postal), l'adresse de livraison, le lieu de naissance, la date de naissance, le sexe, l'adresse électronique, le numéro de téléphone portable, la nationalité, le document d'identité (type, numéro, date de délivrance, autorité de délivrance, ville). Détails des biens/services achetés ou commandés, tels que le type d'article et le type de Marchand sur lequel vous effectuez vos achats	Fourniture de services de paiement aux consommateurs (<i>Pay in 3, Pay in 4, Pay later</i> ou carte de paiement virtuelle) et en particulier les activités suivantes : - Envoi de courriels liés aux transactions - Transfert d'informations au Marchand pour l'exécution du contrat - Fournir une assistance en cas de demande du consommateur	Exécution d'un contrat auquel le consommateur est partie ou exécution de mesures précontractuelles prises à la demande du consommateur (article 6, paragraphe 1, point b), du RGPD)	10 (dix) ans après la fin du contrat
Données biométriques du Consommateur (en particulier, à partir des caractéristiques du visage du consommateur prises dans le selfie pris par le consommateur ou le selfie vidéo pris par le consommateur)	Effectuer un contrôle préalable de la clientèle au moyen de l'identification biométrique du visage du consommateur	Obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis et poursuite d'un intérêt public (article 6, paragraphe 1, points c) et e), du RGPD et article 9, paragraphe 2, point g), du RGPD, lu conjointement avec l'article 2sexies du décret législatif n° 196/2003) aux fins de la législation anti-blanchiment et de la prévention de la fraude, comme le prévoit expressément la législation pertinente (décret législatif n° 231/2007)	10 (dix) ans après l'achèvement du processus de diligence raisonnable
Données contenues dans le document d'identité du Consommateur et selfie ou vidéo-selfie pris par le consommateur dans le cadre de la vérification		Une obligation légale à laquelle le contrôleur des données est soumis et la poursuite d'un intérêt public (article 6, paragraphe 1, points c) et e), du RGPD) aux fins de la législation anti-blanchiment et de	

Catégorie de données	Finalité du traitement	Base juridique	Période de stockage
		la prévention de la fraude, comme le prévoit expressément la législation pertinente (décret législatif 231/2007)	
Image du visage de la personne concernée, données contenues dans le document d'identité	Effectuer un contrôle préalable des clients - par le biais d'une vérification alternative (telle que définie et décrite dans la section 4) - en comparant l'image du visage du consommateur avec l'image du visage figurant dans le document d'identité	Une obligation légale à laquelle le contrôleur des données est soumis et la poursuite d'un intérêt public (article 6, paragraphe 1, points c) et e), du RGPD) aux fins de la législation anti-blanchiment et de la prévention de la fraude, comme le prévoit expressément la législation pertinente (décret législatif 231/2007)	10 (dix) ans après l'achèvement du processus de diligence raisonnable
Images et vidéos collectées auprès du Consommateur (selfie ou vidéo-selfie) et données contenues dans les documents d'identité	Effectuer des contrôles supplémentaires de vérification d'identité basés sur des technologies d'intelligence artificielle ("IA") appliquées aux images et vidéos fournies par le Consommateur, afin de vérifier la correspondance avec les documents d'identité et de prévenir les fraudes ou les utilisations abusives des services	Une obligation légale à laquelle le contrôleur des données est soumis et la poursuite d'un intérêt public (article 6, paragraphe 1, points c) et e), du RGPD) aux fins de la législation anti-blanchiment et de la prévention de la fraude, comme le prévoit expressément la législation pertinente (décret législatif 231/2007)	10 (dix) ans à compter de la conclusion du processus de vérification préalable ou, en tout état de cause, jusqu'à l'achèvement des contrôles de sécurité effectués au moyen de l'IA
Données d'identification sur le document d'identité (par exemple, prénom, nom, date et lieu de naissance, date de délivrance et d'expiration du document), également collectées par des moyens automatisés en cas d'échec du devoir de diligence du client au moyen de l'identification biométrique	Dans le cas où le processus de reconnaissance biométrique n'est pas en mesure de capturer correctement certaines informations du document d'identité (par exemple, les dates d'émission et d'expiration), ces données peuvent être capturées par un système de lecture automatique (OCR - Optical Character Recognition).	Une obligation légale à laquelle le contrôleur des données est soumis et la poursuite d'un intérêt public (article 6, paragraphe 1, points c) et e), du RGPD) aux fins de la législation anti-blanchiment et de la prévention de la fraude, comme le prévoit expressément la législation pertinente (décret législatif 231/2007)	Les données sont effacées à la fin du processus de lecture

Catégorie de données	Finalité du traitement	Base juridique	Période de stockage
Données d'identification sur le document d'identité (par exemple, prénom, nom, date et lieu de naissance, date de délivrance et d'expiration du document, image du visage)	Vérification documentaire dans le cadre du processus de vigilance raisonnable, au moyen d'un système d'intelligence artificielle. Analyse automatisée de l'image du document (avant la capture du selfie) afin d'en vérifier l'authenticité, l'intégrité et les signes de falsification, après téléchargement par le Consommateur	Une obligation légale à laquelle le contrôleur des données est soumis et la poursuite d'un intérêt public (article 6, paragraphe 1, points c) et e), du RGPD) aux fins de la législation anti-blanchiment et de la prévention de la fraude, comme le prévoit expressément la législation pertinente (décret législatif 231/2007)	10 (dix) ans à compter de la fin du processus de vigilance raisonnable
Données financières et de paiement (par exemple, les quatre derniers chiffres de la carte, la date d'expiration et le lieu d'émission, l'IBAN)	Traiter les paiements des commandes et gérer les recettes et les paiements	Exécution d'un contrat auquel le consommateur est partie ou exécution de mesures précontractuelles prises à la demande du consommateur (article 6, paragraphe 1, point b), du RGPD)	10 (dix) ans après la fin du contrat
	la gestion de l'AUI (<i>Archivio Unico Informatico</i>), en particulier les rapports établis pour remplir les obligations réglementaires et les rapports à la Banque d'Italie	Obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis (article 6, paragraphe 1, point c), du RGPD)	10 (dix) ans après l'entrée en vigueur du signalement
Données fournies volontairement par le consommateur	Fournir un retour d'information sur les demandes des consommateurs (par exemple, dans le cas d'une demande d'aide à l'exercice de la diligence raisonnable).	Exécution d'un contrat auquel le consommateur est partie ou exécution de mesures précontractuelles prises à la demande du consommateur (article 6, paragraphe 1, point b), du RGPD)	pendant le temps nécessaire pour fournir un retour d'information au consommateur et, en tout état de cause, pendant une période n'excédant pas 2 (deux) ans
Toutes les données personnelles indiquées dans ce tableau (à l'exception des données biométriques)	Gestion des litiges avec les consommateurs	Poursuite de l'intérêt légitime du responsable du traitement à la constatation, à l'exercice ou à la défense d'un droit en justice ou dans l'exercice par les tribunaux de leurs fonctions juridictionnelles (article 6, paragraphe 1, point f))	Jusqu'à la conclusion du litige
Données personnelles sous forme pseudonymisée Données relatives aux transactions déjà effectuées	Analyse de l'intégration de la technologie de Scalapay IP avec des composants tiers pour atteindre les objectifs suivants:	Scalapay IP traite des données personnelles sur la base de son intérêt légitime (article 6, paragraphe 1, point f), du	60 jours après l'analyse des risques

Catégorie de données	Finalité du traitement	Base juridique	Période de stockage
en utilisant les services du contrôleur (montants des transactions, dates des transactions et des échéances, état des paiements)	- mesurer correctement la solvabilité et le risque de crédit des consommateurs qui demandent l'un des instruments de paiement du Scalapay IP - évaluation correcte de la fiabilité et de la ponctualité des paiements des Consommateurs - prévention du risque de fraude, y compris la prévention du risque d'usurpation d'identité	RGPD). Ce traitement est nécessaire pour assurer une gestion responsable des risques, prévenir la fraude et protéger les Consommateurs contre le surendettement. Le traitement a fait l'objet d'une mise en balance des intérêts afin de garantir qu'il ne porte pas atteinte aux libertés et droits fondamentaux du Consommateur. Le Consommateur a le droit de s'opposer à ce traitement à tout moment en contactant privacy@ip.scalapay.com	

3. LIENS DE TIERS

La Plateforme Scalapay, à laquelle vous accédez pour effectuer des achats différés auprès des Marchands, peut inclure des liens vers des sites web de tiers (par exemple, les sites web des magasins où vous achetez des produits ou des services). En cliquant sur ces liens ou en les activant, il est possible que des tiers traitent vos données personnelles ; par conséquent, veuillez également vous référer à la politique de confidentialité de ces sites, ainsi qu'à la politique de confidentialité de la Plateforme Scalapay.

4. SI VOUS NE FOURNISSEZ PAS VOS DONNÉES PERSONNELLES

Dans certains cas, nous devons collecter vos données personnelles en vertu de la loi ou des termes d'un contrat que nous avons conclu avec vous ou que nous cherchons à conclure avec vous (par exemple, pour autoriser un paiement différé). Dans ces cas, le fait de ne pas fournir les données personnelles empêchera Scalapay IP de conclure un contrat avec vous.

Plus précisément, afin de se conformer aux réglementations sectorielles applicables à la Société, la fourniture de données à des fins de vérification biométrique est obligatoire pour nous permettre de procéder à la vérification d'identité *en ligne*. En tout état de cause, si le Consommateur n'est pas en mesure de procéder à la vérification de son identité en ligne en raison de limitations techniques de l'appareil, ou s'il a épuisé les tentatives de vérification d'identité mises à sa disposition par la Société, le Consommateur peut envoyer un e-mail à support@scalapay.com en joignant (i) la photo d'un document d'identité valide (ou tout autre document équivalent) et (ii) une photo sur laquelle le visage du Consommateur et le document d'identité qu'il tient en main sont visibles. Le personnel de la Société se chargera d'effectuer manuellement la vérification de l'identité (« Vérification Alternative »). Dans ce cas, aucune donnée biométrique du Consommateur ne sera traitée.

5. TRANSFERTS INTERNATIONAUX

Certains de nos fournisseurs sont situés en dehors de l'Union européenne. Lorsque nous transférons vos données à ces fournisseurs, nous veillons à ce qu'elles soient traitées et protégées essentiellement de la même manière qu'elles le seraient dans l'UE. À cet égard, sous réserve des garanties énoncées dans le RGPD, vos données sont transférées sur la base de :

- décisions d'adéquation : lorsque le transfert de données à caractère personnel a lieu vers des pays dont la Commission européenne a estimé qu'ils offraient un niveau adéquat de protection des données à caractère personnel ;
- clauses contractuelles types : en l'absence de décisions d'adéquation, nous utiliserons des contrats spécifiques approuvés par la Commission européenne pour garantir la même protection des données personnelles qu'à l'intérieur du territoire européen.

La liste des pays hors de l'Union européenne vers lesquels Scalapay IP peut transférer vos données (y compris les informations sur les garanties en place) est disponible sur demande en nous contactant aux coordonnées indiquées dans cette politique.

6. À QUI POUVONS-NOUS COMMUNIQUER VOS DONNÉES PERSONNELLES ?

Au sein de l'organisation de Scalapay IP, les données peuvent être traitées par les personnes en charge des bureaux responsables de l'exécution des activités de traitement individuelles.

En outre, afin de vous fournir nos services, nous pouvons divulguer vos données à caractère personnel aux catégories de destinataires énumérées ci-dessous, aux fins énumérées ci-dessous, conformément aux principes de minimisation et de limitation de la finalité, et en prenant des mesures de sécurité appropriées. Les destinataires exacts auxquels nous divulguons vos données à caractère personnel dépendront des services que vous utilisez. En particulier, pour la fourniture des services, les catégories de personnes auxquelles nous divulguons les données, en raison et dans la mesure des objectifs poursuivis, sont les suivantes :

- Fournisseurs : nous pouvons divulguer des données à caractère personnel à des fournisseurs - avec lesquels nous concluons des accords contractuels - que nous utilisons pour vous fournir des services. Il peut s'agir par exemple de fournisseurs de logiciels et de stockage de données, de services de traitement des paiements, de consultants commerciaux, de sociétés qui fournissent aux consommateurs des logiciels de balayage biométrique du visage et de sociétés de réseaux d'affiliation (*affiliation network*).
- Augusta SPV S.r.l. : Scalapay IP peut divulguer vos données personnelles à la société Augusta SPV s.r.l., un véhicule de titrisation des crédits conformément à la loi n° 130 du 30 avril 1999, car elle est impliquée dans l'opération de titrisation pour la fourniture d'instruments de paiement aux consommateurs.
- Scalapay S.r.l. : Scalapay IP peut communiquer vos données personnelles à Scalapay S.r.l. en tant que propriétaire de la Plateforme Scalapay où vous avez créé un profil d'utilisateur.
- Boutiques en ligne et physiques : Scalapay IP peut divulguer des informations personnelles à la boutique en ligne auprès de laquelle vous effectuez un achat. Ceci afin de permettre à la boutique de gérer votre achat et votre relation avec la boutique, de vous envoyer de la marchandise, de gérer les litiges et de prévenir la fraude. Toute donnée personnelle que vous fournissez à une boutique sera soumise à la politique de confidentialité de cette dernière.
- Prestataires de services de paiement ("**PSP**") : les PSP permettent d'accepter des paiements électroniques par le biais d'un large éventail de méthodes de paiement, telles que les cartes de crédit, les paiements bancaires tels que les débits directs, etc.
- Sociétés de recouvrement de créances : Scalapay IP peut avoir besoin de partager vos données lorsqu'elle vend ou sous-traite le recouvrement de dettes échues et impayées à un tiers, tel qu'une société de recouvrement de créances.
- Sociétés qui évaluent la solvabilité des consommateurs : Afin d'assurer une évaluation correcte de la solvabilité et la sécurité des transactions, Scalapay IP peut partager certaines données avec des partenaires tiers, y compris la société Qlarifi Limited. Les données partagées peuvent inclure des informations sur les transactions effectuées, les données d'identification du consommateur et l'historique des paiements. Qlarifi traite ces

données uniquement à des fins d'évaluation et de prévention de la fraude, conformément aux accords de traitement des données existants.

- Autorités : Scalapay IP peut fournir des informations que nous jugeons nécessaires aux autorités policières, financières, fiscales ou autres, ainsi qu'aux tribunaux, y compris la Banque d'Italie ou l'Agence des Impôts. Nous partagerons les informations personnelles avec les autorités si la loi l'exige, dans certains cas à votre demande, ou si cela est nécessaire pour l'administration des déductions fiscales, pour lutter contre la criminalité ou pour protéger nos droits dans le cadre de procédures judiciaires ou extrajudiciaires. Un exemple d'obligation légale de fournir des informations est la nécessité de prendre des mesures contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Ces entités auront accès aux données personnelles nécessaires à l'exécution des fonctions régies par un accord entre les entreprises et agiront – selon le cas – en tant que responsables autonomes du traitement ou sous-traitants (dans ce dernier cas, en vertu d'un accord les désignant comme sous-traitants conformément à l'article 28 du RGPD).

7. PENDANT COMBIEN DE TEMPS UTILISERONS-NOUS VOS DONNÉES ?

Vous trouverez plus d'informations sur la période de conservation dans le tableau de la section 2. Nous ne conservons vos données qu'aussi longtemps que nécessaire pour atteindre les objectifs pour lesquels nous les avons collectées, tels que l'exécution d'un contrat ou le respect d'obligations légales. Lorsque nous décidons de la durée de conservation de vos données, nous prenons en considération la quantité et le type de données, leur sensibilité et le risque d'utilisation abusive.

À la fin de la période de conservation, les données à caractère personnel seront effacées ou rendues anonymes. Par conséquent, à l'expiration de cette période, la personne concernée pourrait ne pas être en mesure d'exercer les droits énoncés à la section 9 (tels que le droit d'accès, d'effacement, de rectification et le droit à la portabilité des données à caractère personnel).

8. TRAITEMENT DE VÉRIFICATION BIOMÉTRIQUE. PAS DE PROCESSUS DÉCISIONNEL AUTOMATISÉ

La société utilise des technologies biométriques pour vérifier l'identité des consommateurs qui souhaitent utiliser les services de paiement offerts par Scalapay IP. Comme indiqué à la section 2 ce traitement est effectué afin de respecter les obligations légales relatives à la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, comme l'exige la législation contre le blanchiment d'argent (y compris le décret législatif 231/2007).

En dehors de l'hypothèse de Vérification Alternative (qui, comme indiqué à la section 4 ne s'applique que dans des cas résiduels), le processus de vérification de l'identité est effectué au moyen de technologies de vérification faciale basées sur une comparaison *univoque* (entre l'image de votre visage capturée par le selfie ou la vidéo et l'image figurant dans le document d'identité que vous fournissez). Pour effectuer cette vérification, nous vous demanderons de :

- télécharger une photographie de votre pièce d'identité (ou autre document équivalent) directement sur la plateforme Scalapay ;
- prendre un *selfie* ou enregistrer une courte vidéo à l'aide de l'appareil photo de votre appareil, en suivant des instructions spécifiques pour s'assurer que l'image est capturée correctement (par exemple, conditions d'éclairage appropriées et absence d'autres personnes dans le cadre) ;

Nous procéderons à un contrôle de vos données biométriques (le *selfie* ou la vidéo mentionnés ci-dessus) afin de vérifier la correspondance de votre visage avec la photographie figurant dans le document d'identité pertinent, de vérifier la cohérence des informations figurant dans le document d'identité avec celles que vous avez fournies, ainsi que les conditions de cadrage et d'environnement. Vous serez toujours informé de la collecte de données biométriques. Mais ce n'est pas tout : Scalapay IP ne prendra jamais – par le biais du processus décrit ci-dessus – de décisions basées uniquement sur le traitement automatisé qui produisent des effets juridiques ou vous affectent de manière significative de façon similaire. En fait, si la vérification échoue, le personnel de la société sera toujours impliqué pour en évaluer les raisons.

Pour plus d'informations sur le type de technologie utilisé par l'entreprise et, en tout état de cause, pour exercer ces droits, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) aux adresses indiquées ci-dessous.

Lorsque des outils automatisés sont utilisés pour extraire les données des documents d'identité, ces systèmes ne déterminent pas de manière indépendante le résultat du processus de vérification, mais soutiennent uniquement l'activité d'identification, qui est complétée par le personnel autorisé ou par des contrôles supplémentaires.

Les procédures de vérification d'identité comprennent également un contrôle de la fiabilité de l'image du document fourni, effectué à la fois par une comparaison entre les vidéos et les images faciales recueillies au cours du processus d'identification et les images contenues dans le document, et par l'analyse des éléments garantissant la fiabilité d'un document d'identité. Ces contrôles sont effectués au moyen d'un système d'intelligence artificielle (IA), qui ne collecte pas de données supplémentaires et ne conserve pas les informations contenues dans les documents. Outre le respect des obligations légales relatives à la correcte identification de la personne concernée, ces contrôles visent à prévenir d'éventuelles fraudes, assurant ainsi une meilleure protection des services et des clients eux-mêmes. Les technologies d'IA utilisées fonctionnent dans le respect des principes de légalité, d'équité, de transparence, de proportionnalité et de minimisation des données, et ne donnent pas lieu à des décisions fondées exclusivement sur un traitement automatisé produisant des effets juridiques ou affectant de manière significative la personne concernée.

9. VOS DROITS

Nous vous rappelons que vous pouvez exercer vos droits concernant vos données personnelles de la manière et dans les limites prévues par les lois sur la protection des données. Vous trouverez ci-dessous une brève description de ces droits que vous pouvez exercer dans les conditions prévues par le RGPD :

- **Droit d'être informé** : toute personne a le droit d'être informée de la collecte et de l'utilisation de ses données personnelles. Il s'agit d'une exigence fondamentale de transparence telle que définie dans le RGPD. Le présent avis et les réponses que nous apportons à vos demandes satisfont à cette exigence.
- **Droit de demander l'accès aux données à caractère personnel** : connu sous le nom de "demande d'accès", ce droit vous permet d'obtenir la confirmation que des données sont ou ne sont pas traitées et, le cas échéant, d'obtenir l'accès aux données et aux informations mentionnées dans le RGPD, ainsi que d'obtenir une copie de vos données à caractère personnel.
- **Droit de demander la rectification des données à caractère personnel** : ce droit vous permet de corriger et de compléter les données incomplètes ou inexacts que nous détenons ; toutefois, il se peut que nous devions vérifier l'exactitude des nouvelles données fournies.
- **Droit de demander la suppression des données à caractère personnel ("droit à l'oubli")** : ce droit vous permet de demander la suppression et l'effacement de vos données à caractère personnel lorsqu'il n'y a pas de raisons valables de continuer à les traiter. Vous pouvez obtenir la suppression de vos données à caractère personnel dans les cas prévus à l'article 17 du RGPD. Toutefois, veuillez noter que dans certains cas, nous pourrions ne pas être en mesure d'accéder à votre demande d'effacement pour des raisons juridiques spécifiques (par exemple, lorsqu'il est nécessaire de vous permettre de respecter une obligation légale ou de constater, d'exercer ou de défendre un droit en justice) qui vous seront communiquées au moment de votre demande.
- **Droit d'opposition au traitement de vos données personnelles** : en vertu de l'article 21 du RGPD, vous pouvez vous opposer au traitement de vos données personnelles, pour des raisons tenant à votre situation particulière, dans les cas où nous, ou un tiers, devrions invoquer l'intérêt légitime et si vous considérez qu'un tel traitement porte atteinte de quelque manière que ce soit à vos droits et libertés fondamentaux. Dans ce cas, la société s'abstiendra de poursuivre le traitement de vos données à caractère personnel, à moins qu'elle ne puisse démontrer des motifs légitimes impérieux de traitement qui l'emportent sur vos intérêts, droits et libertés, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice. Pour exercer ce droit, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante: privacy@ip.scalapay.com.
- **Droit de demander la limitation du traitement des données à caractère personnel** : vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données à caractère personnel dans les cas prévus à l'article 18 du RGPD (par exemple, si le traitement est illégal et que vous vous opposez à l'effacement des données, en demandant que leur utilisation soit limitée).

- **Droit de demander le transfert de données à caractère personnel à vous-même ou à un tiers ("portabilité des données")** : nous vous fournirons vos données à caractère personnel à vous-même ou à une partie déléguée par vous dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, dans les conditions énoncées à l'article 20 du RGPD. Veuillez noter que ce droit ne s'applique qu'aux informations traitées par des moyens automatisés et au traitement effectué sur la base du consentement ou dans le cadre de l'exécution d'un contrat conclu avec vous.
- **Droit de révoquer le consentement à tout moment** : limité à tout traitement basé sur votre consentement (tel que collecté de temps à autre par Scalapay IP suite à la fourniture de l'avis pertinent), vous aurez le droit de révoquer votre consentement au traitement des données personnelles basées sur votre consentement à tout moment et nous cesserons d'utiliser vos données personnelles, mais sans préjudice de la légalité du traitement basé sur votre consentement avant la révocation.
- **Droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité** : nous vous rappelons que vous avez toujours le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité italienne de protection des données, dont le siège se trouve à Rome, Piazza Venezia 11, à l'adresse électronique suivante : protocollo@gpdp.it.

10. COOKIE

Scalapay IP n'utilise aucun type de cookies sur son site institutionnel (<https://paymentinstitute.scalapay.com/>). Cela signifie que lorsque vous naviguez sur notre site, nous ne recueillons aucune information sur votre appareil, comme les données de navigation ou les préférences. Nous n'utilisons pas de cookies de tiers à des fins de suivi ou de publicité personnalisée et nous ne partageons pas vos informations avec des tiers par le biais de cookies.

11. CONTACTS

Pour exercer vos droits ou demander des informations sur la manière dont nous traitons vos données personnelles, vous pouvez nous contacter par e-mail à l'adresse scalapayip@legalmail.it et nous ferons de notre mieux pour vous aider.

En outre, si vous avez des questions concernant le traitement des données à caractère personnel, y compris des demandes d'exercice de vos droits, vous pouvez également contacter notre délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse électronique suivante : privacy@ip.scalapay.com.

* * *

SECTION B – POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DU MARCHAND

1. RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES DONNÉES

Cet avis est préparé conformément aux articles 13 et 14 du RGPD et est destiné à vous fournir des informations sur la manière dont Scalapay IP traite vos données personnelles. Vos données personnelles ont été collectées par Scalapay S.r.l. par le biais de votre utilisation du site web www.scalapay.com et de la plateforme commerciale (ci-après, la "**Plateforme commerciale Scalapay**") ou par Scalapay IP lorsque vous signez un contrat avec Scalapay IP en tant que marchand affilié (ci-après, le "**Marchand**") afin d'offrir à vos clients l'un des services de paiement (par exemple, *Pay in 3*, *Pay in 4*, *Pay Later*, *One Time Card* ou *Pay Now-Cart Saver* via une carte à usage unique ou BNPL traditionnel) proposés par Scalapay IP.

2. DESCRIPTION DU TRAITEMENT

Afin de faciliter la compréhension des activités de traitement menées par Scalapay IP, nous présentons ci-dessous un tableau indiquant les catégories de données à caractère personnel traitées, les finalités du traitement, la "base juridique" qui autorise chaque traitement et le rend licite, ainsi que la durée pendant laquelle Scalapay IP conservera vos données à caractère personnel ("**données à caractère personnel**" ou "**données**").

Catégorie de données	Finalité du traitement	Base juridique	Période de conservation
Données de contact et d'identification du Marchand (par exemple, nom, prénom, adresse électronique et numéro de téléphone de l'entreprise des employés du Marchand).	- Exécution du contrat signé avec le Marchand - Création et gestion de profils de Marchands sur la plateforme Scalapay Business Platform	Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de la personne concernée (article 6, paragraphe 1, point b), du RGPD)	Pendant 10 (dix) ans après la fin de la relation contractuelle
Données biométriques de l'exécuteur ou du représentant légal du Marchand (en particulier, à partir des caractéristiques du visage de l'exécuteur ou du représentant légal tirées du selfie pris par l'exécuteur ou le représentant légal ou du selfie vidéo réalisé par celui-ci)	Effectuer un contrôle préalable de le Marchand	Obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis et poursuite d'un intérêt public (article 6, paragraphe 1, points c) et e), du RGPD et article 9, paragraphe 2, point g), du RGPD, lu conjointement avec l'article 2sexies du décret législatif n° 196/2003) aux fins de la législation anti-blanchiment et de la prévention de la fraude, comme le prévoit expressément la législation pertinente (décret législatif n° 231/2007)	10 (dix) ans après l'achèvement du processus de diligence raisonnable

Données contenues dans la pièce d'identité de l'exécutant ou du représentant légal du Marchand et selfie ou vidéo-selfie réalisé par ce dernier dans le cadre de la vérification		Obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis (article 6, paragraphe 1, point c), du RGPD) aux fins de la législation contre le blanchiment d'argent et de la prévention de la fraude, comme le prévoit expressément la législation sectorielle (décret législatif 231/2007)	
-Image du visage, de l'exécutant ou du représentant légal du Marchand -Données contenues dans la pièce d'identité	Effectuer une vérification adéquate de le Marchand - par Vérification Alternative (telle que définie et décrite à la Section 4) - en comparant l'image du visage de l'exécutant ou du représentant légal du Marchand et l'image du visage figurant sur la pièce d'identité	Obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis (article 6, paragraphe 1, point c), du RGPD) aux fins de la législation contre le blanchiment d'argent et de la prévention de la fraude, comme le prévoit expressément la législation sectorielle (décret législatif 231/2007)	10 (dix) ans après l'achèvement du processus de diligence raisonnable
Images et vidéos collectées auprès de l'exécutant ou du représentant légal du Marchand (selfie ou vidéo-selfie) et données contenues dans les documents d'identité	Effectuer des contrôles supplémentaires de vérification d'identité basés sur des technologies d'intelligence artificielle ("IA") appliquées aux images et vidéos fournies, afin de renforcer la vérification de la correspondance avec les documents d'identité et de prévenir les fraudes ou les utilisations abusives des services	Obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis (article 6, paragraphe 1, point c), du RGPD) aux fins de la législation contre le blanchiment d'argent et de la prévention de la fraude, comme le prévoit expressément la législation sectorielle (décret législatif 231/2007)	10 (dix) ans à compter de la conclusion du processus de vérification préalable ou, en tout état de cause, jusqu'à l'achèvement des contrôles de sécurité effectués au moyen de l'IA
Données d'identification sur le document d'identité de l'exécutant ou du représentant légal du Marchand (par exemple, prénom, nom, date et lieu de naissance, date de délivrance et d'expiration du document), également collectées par des moyens automatisés en cas d'échec du devoir de diligence de l'exécutant ou du représentant légal du Marchand au moyen de l'identification biométrique	Dans le cas où le processus de reconnaissance biométrique de l'exécutant ou du représentant légal du Marchand n'est pas en mesure de capturer correctement certaines informations du document d'identité (par exemple, les dates d'émission et d'expiration), ces données peuvent être capturées par un système de lecture automatique (OCR - Optical Character Recognition).	Une obligation légale à laquelle le contrôleur des données est soumis et la poursuite d'un intérêt public (article 6, paragraphe 1, points c) et e), du RGPD) aux fins de la législation anti-blanchiment et de la prévention de la fraude, comme le prévoit expressément la législation pertinente (décret législatif 231/2007)	Les données sont effacées à la fin du processus de lecture

Données d'identification sur le document d'identité (par exemple, prénom, nom, date et lieu de naissance, date de délivrance et d'expiration du document, image du visage)	Vérification documentaire dans le cadre du processus de vigilance raisonnable, au moyen d'un système d'intelligence artificielle. Analyse automatisée de l'image du document (avant la capture du selfie) afin d'en vérifier l'authenticité, l'intégrité et les signes de falsification, après téléchargement par le Consommateur	Une obligation légale à laquelle le contrôleur des données est soumis et la poursuite d'un intérêt public (article 6, paragraphe 1, points c) et e), du RGPD) aux fins de la législation anti-blanchiment et de la prévention de la fraude, comme le prévoit expressément la législation pertinente (décret législatif 231/2007)	10 (dix) ans à compter de la fin du processus de vigilance raisonnable
Données personnelles relatives aux employés et/ou collaborateurs du Marchand fournies volontairement	Apporter un soutien au Marchand	Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de la personne concernée (article 6, paragraphe 1, point b), du RGPD)	Pendant le temps nécessaire pour fournir un retour d'information à la personne concernée et, en tout état de cause, pendant une période n'excédant pas 2 (deux) ans

3. LIENS DE TIERS

La plateforme commerciale de Scalapay n'inclut pas de liens vers des sites web de tiers.

4. SI VOUS NE FOURNISSEZ PAS VOS DONNÉES PERSONNELLES

Dans certains cas, nous devons collecter vos données personnelles en vertu de la loi ou des termes d'un contrat que nous avons conclu avec vous ou que nous cherchons à conclure avec vous. Dans ces cas, le fait de ne pas fournir vos données personnelles empêchera Scalapay IP de conclure un contrat avec vous et/ou de vous fournir le service.

Plus précisément, afin de respecter la réglementation sectorielle applicable à la Société, la fourniture de Données à des fins de vérification biométrique est obligatoire pour nous permettre de procéder à la vérification d'identité en ligne. Dans tous les cas, si le représentant légal ou l'exécuteur testamentaire du Marchand ne parvient pas à procéder à la vérification de son identité en ligne en raison de limitations techniques de l'appareil, ou s'il a épuisé les tentatives de vérification d'identité mises à disposition par la Société, le représentant légal ou l'exécuteur testamentaire du Marchand peut envoyer un e-mail à l'adresse support@scalapay.com en joignant (i) une photo de la pièce d'identité en cours de validité (ou autre document équivalent) et (ii) une photo sur laquelle le visage du représentant légal ou de l'exécuteur testamentaire du Marchand est visible ainsi que la pièce d'identité qu'il tient en main. Le personnel de la Société se chargera de vérifier manuellement l'identité ("**Vérification Alternative**"). Dans ce cas, les données biométriques du représentant légal ou de l'exécuteur testamentaire du Marchand ne seront pas traitées.

5. TRANSFERTS INTERNATIONAUX

Certains de nos fournisseurs sont situés en dehors de l'Union européenne. Lorsque nous transférons vos données à ces fournisseurs, nous veillons à ce qu'elles soient traitées essentiellement de la même manière qu'elles le seraient dans l'UE. À cet égard, sous réserve des garanties énoncées dans le RGPD, vos données sont transférées sur la base de :

- décisions d'adéquation : lorsque le transfert de données à caractère personnel a lieu vers des pays dont la Commission européenne a estimé qu'ils offraient un niveau adéquat de protection des données à caractère personnel ;

- clauses contractuelles types : en l'absence de décisions d'adéquation, nous utiliserons des contrats spécifiques approuvés par la Commission européenne pour garantir la même protection des données personnelles qu'à l'intérieur du territoire européen.

La liste des pays hors de l'Union européenne vers lesquels Scalapay IP peut transférer vos données (y compris les informations sur les garanties en place) est disponible sur demande en nous contactant aux coordonnées indiquées dans cette politique.

6. À QUI POUVONS-NOUS COMMUNIQUER VOS DONNÉES PERSONNELLES ?

Au sein de l'organisation de Scalapay IP, les données peuvent être traitées par les personnes en charge des bureaux responsables de l'exécution des activités de traitement individuelles.

En outre, afin de fournir nos services, nous pouvons divulguer vos données à caractère personnel aux catégories de destinataires énumérées ci-dessous, aux fins énumérées ci-dessous, conformément aux principes de minimisation et de limitation de la finalité, et en prenant des mesures de sécurité appropriées. En particulier, pour la prestation de services, les catégories de destinataires auxquels nous divulguons des données, en raison et dans la mesure des finalités poursuivies, sont les suivantes :

- Fournisseurs : nous pouvons divulguer des données à caractère personnel à des fournisseurs, avec lesquels nous concluons des accords contractuels, que nous utilisons pour vous fournir des services. Ces fournisseurs et sous-traitants sont par exemple des fournisseurs de logiciels et de stockage de données, des services de traitement des paiements, des consultants commerciaux.
- Scalapay S.r.l. : Scalapay IP peut communiquer vos données personnelles à la société Scalapay S.r.l. en tant que propriétaire de la plateforme commerciale Scalapay où vous avez créé un profil.
- Agences KYC (*Know-Your-Customer*)/AML (*Anti-Money Laundering*) : dans le cadre des opérations d'"onboarding" du Marchand, des contrôles sont effectués sur l'identité de la société et du bénéficiaire effectif.
- Sociétés de recouvrement de créances et/ou cabinets d'avocats : Scalapay IP peut avoir besoin de partager vos données afin de procéder au recouvrement de dettes échues et impayées.
- Autorités : Scalapay IP peut fournir des informations jugées nécessaires aux autorités policières, financières, fiscales ou autres, ainsi qu'aux tribunaux, y compris la Banque d'Italie ou l'Internal Revenue Service. Les données personnelles sont partagées avec l'autorité si la loi l'exige, dans certains cas à votre demande, ou à des fins d'application de la loi. Un exemple d'obligation légale de fournir des informations est la nécessité de prendre des mesures contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Ces entités auront accès aux données personnelles nécessaires à l'exécution des fonctions régies par un accord entre les entreprises et agiront – selon le cas – en tant que responsables autonomes du traitement ou sous-traitants (dans ce dernier cas, en vertu d'un accord les désignant comme sous-traitants conformément à l'article 28 du RGPD).

7. PENDANT COMBIEN DE TEMPS UTILISERONS-NOUS VOS DONNÉES ?

Vous trouverez de plus amples informations sur la période de conservation dans le tableau de la section 2. Nous ne conservons vos données qu'aussi longtemps que nécessaire pour atteindre les objectifs pour lesquels nous les avons collectées, tels que l'exécution du contrat ou le respect des obligations légales. Lorsque nous décidons de la durée de conservation de vos données, nous prenons en considération la quantité et le type de données, leur sensibilité et le risque d'utilisation abusive. À l'issue de cette période, vos données seront supprimées ou rendues anonymes.

8. TRAITEMENT DE VÉRIFICATION BIOMÉTRIQUE. ABSENCE DE PROCESSUS DÉCISIONNEL AUTOMATISÉ

La Société utilise des technologies biométriques pour vérifier l'identité des exécutants ou des représentants légaux liés au Marchand qui souhaitent conclure un contrat avec Scalapay IP. Comme indiqué dans la Section 2, ce traitement est effectué afin de se conformer aux obligations légales en matière de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, comme l'exigent les lois anti-blanchiment (y compris le décret législatif 231/2007).

En dehors de l'hypothèse de la Vérification Alternative (qui, comme indiqué dans la Section 4, ne s'applique que dans des cas résiduels), le processus de vérification de l'identité est effectué à l'aide de technologies de vérification faciale basées sur une comparaison individuelle (entre l'image du visage capturée par le selfie ou la vidéo et celle présente dans la pièce d'identité fournie). Pour effectuer cette vérification, nous demanderons à l'exécuteur ou au représentant légal du Marchand de :

- charger une photo de la pièce d'identité (ou autre document équivalent) directement sur la Plateforme Scalapay;
- prendre un selfie ou enregistrer une courte vidéo à l'aide de l'appareil photo de l'appareil, en suivant des instructions spécifiques qui garantissent une acquisition correcte de l'image (par exemple, des conditions d'éclairage adéquates et l'absence d'autres personnes dans le cadre) ;

Nous procéderons à un examen des données biométriques de l'exécuteur ou du représentant légal du Marchand (le selfie ou la vidéo mentionnés précédemment) afin de vérifier la correspondance du visage avec la photographie de la pièce d'identité correspondante, en vérifiant la cohérence des informations figurant sur la pièce d'identité avec celles à fournir, ainsi que le cadrage et les conditions environnementales. L'exécuteur ou le représentant légal du Marchand qui effectuera la vérification biométrique sera toujours conscient de la collecte des données biométriques. Mais ce n'est pas tout: Scalapay IP ne prendra jamais – par le biais du processus qui vient d'être décrit – de décisions basées uniquement sur des traitements automatisés qui produisent des effets juridiques ou qui ont un impact significatif similaire sur le Marchand. En effet, si la vérification n'aboutit pas, le personnel de la Société sera toujours impliqué pour en évaluer les raisons.

Pour plus d'informations sur le type de technologie utilisée par la Société et, en tout état de cause, pour exercer ces droits, vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données (DPO) aux adresses indiquées ci-dessous.

Lorsque des outils automatisés sont utilisés pour extraire les données des documents d'identité, ces systèmes ne déterminent pas de manière indépendante le résultat du processus de vérification, mais soutiennent uniquement l'activité d'identification, qui est complétée par le personnel autorisé ou par des contrôles supplémentaires.

Les procédures de vérification d'identité comprennent également un contrôle de la fiabilité de l'image du document fourni, effectué à la fois par une comparaison entre les vidéos et les images faciales recueillies au cours du processus d'identification et les images contenues dans le document, et par l'analyse des éléments garantissant la fiabilité d'un document d'identité. Ces contrôles sont effectués au moyen d'un système d'intelligence artificielle (IA), qui ne collecte pas de données supplémentaires et ne conserve pas les informations contenues dans les documents. Outre le respect des obligations légales relatives à la correcte identification de la personne concernée, ces contrôles visent à prévenir d'éventuelles fraudes, assurant ainsi une meilleure protection des services et des clients eux-mêmes. Les technologies d'IA utilisées fonctionnent dans le respect des principes de légalité, d'équité, de transparence, de proportionnalité et de minimisation des données, et ne donnent pas lieu à des décisions fondées exclusivement sur un traitement automatisé produisant des effets juridiques ou affectant de manière significative la personne concernée.

9. VOS DROITS

Nous vous rappelons que vous pouvez exercer vos droits concernant vos données personnelles de la manière et dans les limites prévues par les lois sur la protection des données. Vous trouverez ci-dessous une brève description de ces droits :

- **Droit d'être informé** : toute personne a le droit d'être informée de la collecte et de l'utilisation de ses données personnelles. Il s'agit d'une exigence fondamentale de transparence telle que définie dans le RGPD. Le présent avis et les réponses que nous apportons à vos demandes satisfont à cette exigence.
- **Droit de demander l'accès aux données à caractère personnel** : connu sous le nom de "demande d'accès", ce droit vous permet d'obtenir la confirmation que des données sont ou ne sont pas traitées et, le cas échéant, d'obtenir l'accès aux données et aux informations mentionnées dans le RGPD, ainsi que d'obtenir une copie de vos données à caractère personnel.

- **Droit de demander la rectification des données à caractère personnel** : ce droit vous permet de corriger et de compléter toute donnée incomplète ou inexacte en notre possession ; toutefois, il se peut que nous devions vérifier l'exactitude des nouvelles données fournies.
- **Droit de demander la suppression de données à caractère personnel ("droit à l'oubli")** : ce droit vous permet de demander la suppression et l'effacement de vos données à caractère personnel lorsqu'il n'y a pas de raison valable de continuer à les traiter. Vous pouvez obtenir la suppression de vos données à caractère personnel dans les cas prévus à l'article 17 du RGPD. Toutefois, veuillez noter que, dans certains cas, nous pourrions ne pas être en mesure d'accéder à votre demande de suppression pour des raisons juridiques spécifiques (par exemple, lorsque cela est nécessaire pour vous permettre de respecter une obligation légale ou de constater, d'exercer ou de défendre un droit en justice) qui vous seront communiquées au moment de votre demande.
- **Droit d'opposition au traitement de vos données personnelles** : en vertu de l'article 21 du RGPD, vous pouvez vous opposer au traitement de vos données personnelles, pour des raisons tenant à votre situation particulière, dans les cas où nous, ou un tiers, devrions invoquer l'intérêt légitime et si vous considérez qu'un tel traitement porte atteinte de quelque manière que ce soit à vos droits et libertés fondamentaux. Dans ce cas, la société s'abstiendra de poursuivre le traitement de vos données à caractère personnel, à moins qu'elle ne puisse démontrer des motifs légitimes impérieux de traitement qui l'emportent sur vos intérêts, droits et libertés, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.
- **Droit de demander la limitation du traitement des données à caractère personnel** : vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données à caractère personnel dans les cas prévus par l'article 18 du RGPD, nous continuerons à traiter vos données à caractère personnel uniquement si une exception à cette demande est applicable (par exemple, dans le cas où le traitement est illégal et que vous vous opposez à la suppression des données, en demandant que leur utilisation soit limitée).
- **Droit de demander le transfert de données à caractère personnel à vous-même ou à un tiers ("portabilité des données")** : nous vous fournirons vos données à caractère personnel à vous-même ou à une partie déléguée par vous dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, dans les conditions énoncées à l'article 20 du RGPD. Veuillez noter que ce droit ne s'applique qu'aux informations traitées par des moyens automatisés et au traitement effectué sur la base du consentement ou dans le cadre de l'exécution d'un contrat conclu avec vous.
- **Droit de révoquer le consentement à tout moment** : limité à tout traitement basé sur votre consentement (tel que collecté de temps à autre par Scalapay IP suite à la fourniture de l'avis approprié), vous aurez le droit de révoquer votre consentement au traitement des données personnelles basées sur votre consentement à tout moment et nous cesserons d'utiliser vos données personnelles, mais sans préjudice de la légalité du traitement basé sur votre consentement avant la révocation.
- **Droit d'introduire** une réclamation auprès de l'autorité : nous vous rappelons que vous avez toujours le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité italienne de protection des données, dont le siège se trouve à Rome, Piazza Venezia 11, à l'adresse électronique suivante : protocollo@gpdp.it.

10. COOKIE

Scalapay IP n'utilise aucun type de cookies. Cela signifie que lorsque vous naviguez sur notre site (sur le lien <https://paymentinstitute.scalapay.com/>), nous ne recueillons aucune information sur votre appareil, comme vos données de navigation ou vos préférences. Nous n'utilisons pas de cookies de tiers pour le suivi ou la publicité personnalisée et nous ne partageons pas vos informations avec des tiers par le biais de cookies.

11. CONTACTS

Pour exercer vos droits ou demander des informations sur la manière dont nous traitons vos données personnelles, vous pouvez nous contacter par e-mail à l'adresse scalapayip@legalmail.it et nous ferons de notre mieux pour vous aider.

Par ailleurs, si vous avez des questions concernant le traitement des données à caractère personnel, y compris des demandes d'exercice de vos droits, vous pouvez également contacter notre délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse électronique suivante : privacy@ip.scalapay.com.